

Mois du patrimoine asiatique 2025

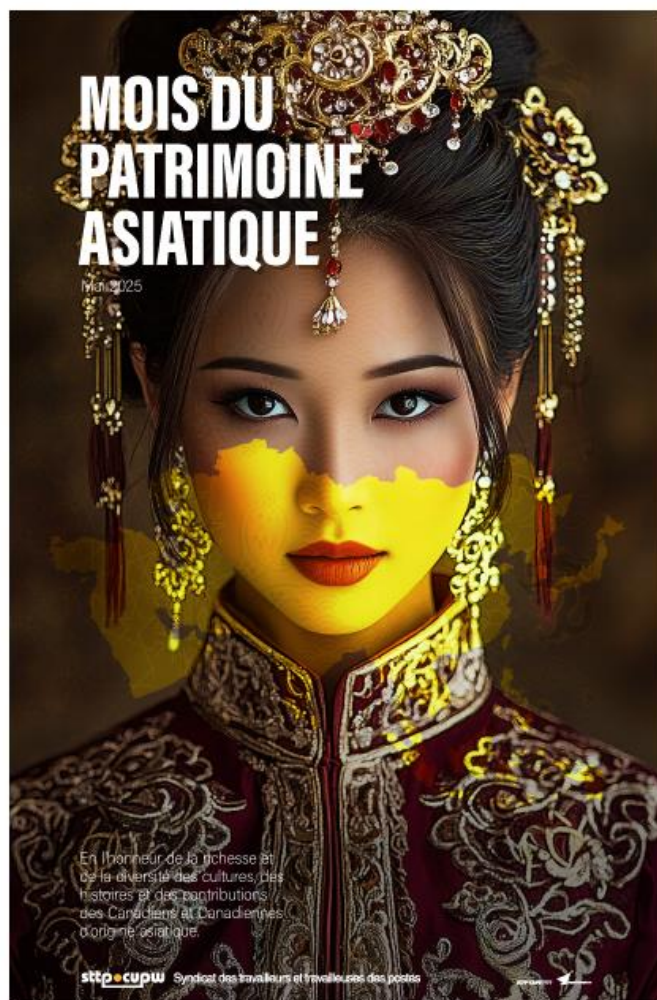
En mai, le STTP se joint fièrement à la communauté asiatique de tout le pays pour célébrer le **MOIS DU PATRIMOINE ASIATIQUE**. C'est l'occasion d'honorer l'histoire et les riches contributions culturelles des Canadiennes et Canadiens d'origine asiatique.

Depuis les années 1990, le mois de mai est l'occasion de souligner les réalisations de la communauté asiatique au Canada. En 2001, l'Ontario a ouvert la voie en dédiant le mois de mai aux Canadiennes et Canadiens d'origine sud-asiatique pour commémorer leur arrivée du sous-continent indien en Amérique en 1838. En 2002, le gouvernement canadien lui a emboîté le pas en désignant le mois de mai comme Mois du patrimoine asiatique, en reconnaissance de deux siècles d'importantes contributions culturelles de la part des Canadiennes et Canadiens d'origine asiatique.

Riches d'une grande diversité linguistique, culturelle et historique, les personnes d'origine asiatique ont grandement contribué à la société canadienne et en font partie intégrante. Aujourd'hui, leur présence continue d'enrichir tous les aspects de la société canadienne, aussi bien dans le domaine des arts et des sciences que dans les sports et la fonction publique. Selon le recensement de 2021, le Canada compte plus de 7 millions de personnes d'origine asiatique, soit près de 20 % de la population canadienne.

Le STTP est fier de ses nombreux membres d'origine asiatique qui contribuent à la force du Syndicat et qui défendent les droits des travailleuses et travailleurs dans les lieux de travail et au sein de leur section locale. Leur persévérance et leur solidarité sont une grande source d'inspiration.

En mai, prenons le temps de reconnaître les nombreuses réalisations et contributions des Canadiennes et Canadiens d'origine asiatique, et profitons de cette occasion pour en apprendre davantage à ce sujet.



Solidarité,

Jan Simpson
Présidente nationale

/Im cope 225

Balayez le code QR pour voir les bulletins parus récemment >

Le STTP reconnaît, en tout respect, que son bureau est situé sur le territoire traditionnel et non cédé des peuples anishinaabés.

